

EUREKA, DÉCLIC, INSIGHT, ILLUMINATION,

J'AI ENFIN COMPRIS POURQUOI J'AVAIS TANT DE MAL À NE PAS COMPRENDRE,
CE QUI NE ME PERMETTAIS QU'UNE ANALYSE ÉTROITE,

C'ÉTAIT UNE QUESTION DE PRÉSENTATION

JE VAIS DONC MAINTENANT ME RACONTER LA MÊME CHOSE
(je crois)

..... À MON IDÉE

Il apparaîtra alors qu'à changer la présentation on change quelque peu la nature de la chose !

4. **AUTRE PRÉSENTATION** et **CE QUE L'EN DÉCOULE**

1. Depuis sa création en 1982 les initiatives de la FPH qui ont

- (1) prouvé leur pertinence ;
- (2) conduit au choix d'une haute visée ;
- (3) permis l'élaboration d'une philosophie de l'action collective, de compétences, de méthodes et d'outils ;
- (4) fait émerger un vaste réseau de relations internationales ;
- (5) éveillé d'autres initiatives apparentées ; ...

atteignent maintenant les limites de ce que peuvent faire ses ressources humaines et financières à partir d'un centre unique situé en France.

2. Ce que vise aujourd'hui la FPH, c'est de passer à la dimension supérieure, de ne plus rester la "source" unique, de susciter d'autres sources, (d'essaïmer en d'autres FPH), toutes en réseau, sous un autre nom - l'ALLIANCE - dans un esprit commun et une autre forme plus adaptée à sa visée. **Dans cet optique la FPH d'origine serait devenue une des alliances de l'Alliance, parmi d'autres alliances.**

- *Serait-ce la présence d'un capital qui imposerait une forme juridique. Faut-il en déduire que l'Alliance et les alliances qui la composent, pour pouvoir rester informelles, ne devraient pas avoir de capital ?*
- *Ne pourrait-on laisser, sur ce plan, à chaque alliance sa liberté ?
Quitte à prévoir la possibilité de s'adjoindre une structure formelle distincte et liée, avec des caractéristiques adéquates comme la FPH serait adjointe à l'alliance particulière que deviendrait l'équipe parisienne ?*
- *Cette équipe parisienne pourrait-elle vivre dans les conditions qui sont proposées aux alliances ? Sinon pourquoi proposer des conditions non-viables selon l'expérience du passé ?*
- *On supprimerait ainsi les postulats (a) la FPH garde une autre vocation que financière, (b) la FPH est la seule source financière. Bref la création d'une l'alliance (composante de la grande Alliance) à côté de la FPH serait simultanément l'occasion d'une redéfinition et d'un repositionnement de la FPH. La FPH serait alors Suisse et exclusivement Suisse ; l'alliance française seule serait parisienne. Cela clarifierait définitivement le partage des fonctions et des rôles..*

3. **La vraie question deviendrait alors** : comment susciter la naissance, accompagner les débuts, canaliser les modes de fonctionnement d'autres alliances - jusqu'à ce qu'elles deviennent autonomes et auto-portantes, puis, comme l'alliance parisienne avec sa FPH, elles-mêmes sources créatrices de la grande ALLIANCE mondiale.

- *Pourquoi alors définir aussi précisément la nouvelle forme comme si elle était impérative, je la comprendrais beaucoup mieux et serait moins défensif si elle était présentée sous la forme de description des problématiques auxquelles on ne peut échapper, accompagnées de suggestions pour les dépasser, avec toutes les questions que cela soulève. Le texte aurait alors une tonalité plus éducative et moins prescriptive. Il ne faut pas étouffer, a priori, la créativité des diverses alliances, seulement l'éclairer.*
- *Le concept d'Alliance et d'alliances est peut-être une invention géniale qui se défend mal des critiques faites à partir de nos habitudes mentales. C'est peut-être aussi un utopie peu viable faute de corps, de consistance, de forme*

4. **A propos de FORME** : ce qui est important c'est que toute alliance soit plus ouverte que ne le sont les "formes" habituellement connues. Cela implique-t-il nécessairement d'être "informel" au risque d'être incompris et informe ? Je ne le crois pas. Il suffit de mettre par écrit (dans des statuts, ou dans le texte d'un accord formel, ou dans une convention) les formes ouvertes que l'on propose. A sortir du "normal" conforme, on risque d'apparaître anormal et à focaliser les débats à côté du sujet.

5.

Georges BECQUART
130 Rue de la Rianderie
59700 MARCQ-EN-BARŒUL
03 20 72 84 83
geo.becquart@nordnet.fr

Cela m'intéresserait de participer à la suite des discussions sur la question.